



OUVERTURE MAIRIE
du lundi au samedi,
de 8h30 à 12h15

sauf le 2^{ème} et 4^{ème} samedi
de chaque mois

M. le Maire reçoit tous
les jours sur rendez-vous

Tél: 02.41.50.28.50

mairie-sg.distre@wanadoo.fr

Site: www.mairie-distre.fr



Salle de réunion du conseil
municipal

DANS CE NUMÉRO :

Mot du Maire	1
Nouveau conseil municipal	2

DISTRÉ

VIE COMMUNALE

MARS 2014



MOT DU MAIRE

Chers Distréennes et chers Distréens,

Au nom de mon équipe municipale, je tenais à vous remercier des encouragements et du soutien que vous nous avez témoigné lors des dernières élections où presque 60 % des inscrits nous ont manifesté leur confiance. Ce résultat nous engage encore plus à vous donner satisfaction durant les six prochaines années, c'est le message que j'ai délivré aux conseillers lors de la séance d'installation au cours de laquelle j'ai été reconduit aux fonctions de Maire.

Je n'oublie surtout pas les 107 électeurs (8% des inscrits) qui, par un vote blanc ou nul, ont manifesté leur mécontentement. Mécontentement lié au nouveau mode de scrutin que j'ai contesté sans succès avec de nombreux collègues. Malheureusement, l'entêtement à vouloir imposer à tout prix la parité, a fait oublier à nos dirigeants la réalité du monde rural et des petites communes. Mécontentement lié à nos choix et à notre gestion, c'est à ces derniers électeurs que je voudrais dire que la porte de mon bureau reste toujours ouverte, même pour y entendre des critiques ou des visions différentes et que le public a la parole à chaque fin de conseil municipal pour poser des questions ou faire des remarques. La confrontation des idées est toujours enrichissante.

Les nouveaux conseillers devront se mettre au travail très vite pour préparer et voter, avant le 15 avril, le budget 2014 et faire connaissance, sous l'oeil bienfaisant des plus anciens, des rouages de la vie municipale.

Pour ma part, vous pouvez compter sur ma disponibilité et mon écoute à votre égard et sur ma détermination à défendre les intérêts de notre DISTRÉ en tous lieux.

Au réel plaisir de vous retrouver.

Eric TOURON

VOTRE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL



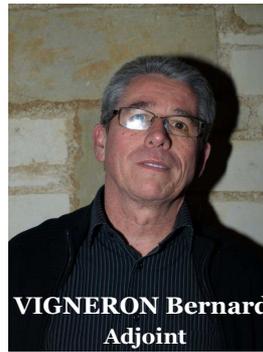
TOURON Eric,
Maire

Conseiller communautaire



LAMANDÉ Catherine,
Adjointe

52 ans, Directrice d'école
Bourg Distré



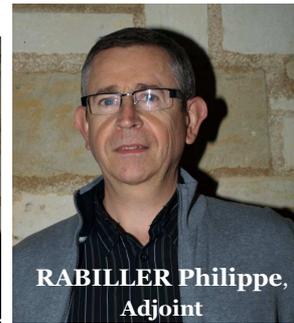
VIGNERON Bernard,
Adjoint

61 ans, retraité
Bourg Distré



COCHARD Martine,
Adjointe

57 ans, Agricultrice
Villevert



RABILLER Philippe,
Adjoint

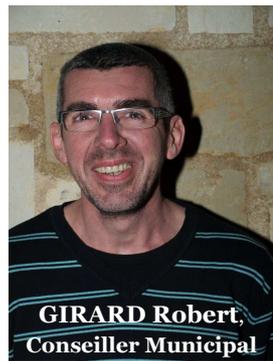
52 ans, Comptable
Pocé



CHAMBRY Sonia,
Adjointe

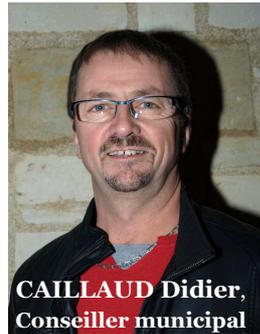
Conseillère communautaire

52 ans, Juriste - Pocé



GIRARD Robert,
Conseiller Municipal

43 ans, Agriculteur
Munet



CAILLAUD Didier,
Conseiller municipal

50 ans, Agent d'entretien
Pocé



MABILEAU Bertrand,
Conseiller Municipal

51 ans, Responsable
d'atelier - Bourg Distré



DESNOYERS Isabelle,
Conseillère municipale

60 ans, Retraitée employée
de banque - Bourg Distré



PRIEUR Véronique,
Conseillère Municipale

58 ans, Pharmacien
Bourg Distré



RABINEAU Nicole,
Conseillère municipale

56 ans, Secrétaire
Chétigné



ANGLARET Maryel,
Conseillère municipale

51 ans, Professeur de langue
Bourg Distré



NEVERS Philippe,
Conseiller Municipal

48 ans, Gérant d'entreprise
Chétigné



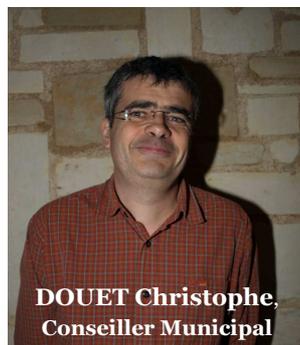
THIBEAUD Nathalie,
Conseillère Municipale

47 ans, Conseiller à l'emploi
Pocé



RAVARD Laurence,
Conseillère municipale

46 ans, Comptable - Pocé



DOUET Christophe,
Conseiller Municipal

43 ans, Responsable Bloc
opérateur - Bourg Distré



GRIVAUT Pierre-Marie,
Conseiller Municipal

42 ans, Chef de culture viticole
Bourg Distré



LAIRE Pierre-Yves,
Conseiller Municipal

30 ans, Urbaniste
Bourg Distré

Les réunions publiques du Conseil Municipal se tiennent, en Mairie, le 3^{ème} mardi de chaque mois, à 20h30. Les Délibérations sont affichées dans chaque boîte d'affichage (une par hameau) et sont consignées dans un registre consultable en Mairie. Tout administré peut s'exprimer sur un sujet communal, à la fin de la séance.